

➤ **Membres présents/représentés**

ARNAUD Robert	Personnalité qualifiée
BRANGET Françoise	Présidente du Consortium
BUCHERT Marc	Mulhouse-Alsace Agglomération
DAHL Arsène	CCI Alsace Eurométropole
DUBOURG Pierre	CNBA
KAMMERER Laurent	Personnalité qualifiée
RIEDEL Jean-Claude	Ets Public Port Rhénan Colmar/Neuf-Brisach
SCHILDKNECHT Georges	Acuta
VIRET Pascal	Association Saône-Rhin Europe
ZORN Jean-Michel	Assoc. Pour le développement et la promotion du tourisme fluvial

**POUVOIRS**

Luc GAILLET	à JM ZORN
Jacky SCHEIDECKER	à JM ZORN
GROS Jean-Pierre	à F. BRANGET
WEISS Eberhardt	à F. BRANGET

➤ **Autres participants (non-membres)**

HASSAÏN Maurice	Réviser aux Comptes
HELL Patrick – Secrétaire Général du Consortium	CCI Alsace Eurométropole
CHAUVY Pascal	M2A

➤ **Rappel de l'ordre du jour**

1. Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 14.12.2016
2. Rapport sur les activités du Bureau/projet de rapport moral 2016 du CA
3. Comptes 2016 et budgets 2017 et 2018 (rapports du Trésorier et du Réviser aux Comptes)
4. Débat d'orientation générale
5. Nouvelle gouvernance
6. Divers

**Annexes à ce compte rendu :**

- ⇒ **Rapport d'activités/rapport moral 2016**
- ⇒ **Rapports du Trésorier et du Réviser aux comptes**
- ⇒ **Budgets 2017 et 2018**
- ⇒ **Compte d'exploitation et bilan 2016**
- ⇒ **Liste du nouveau CA pour la mandature 2018/2020**
- ⇒ **Stratégie du Consortium (2018/2020)**

Accueil des participants par la Présidente-Déléguée, Françoise Branget, qui, avec 14 membres présents ou représentés sur 18, constatant le quorum atteint, déclare l'assemblée apte à délibérer et décider et aborde l'ordre du jour.

### **1. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 14.12.2017**

**Décision**



En l'absence de remarques écrites ou orales, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **2. Rapport sur les activités du Bureau/rapport moral 2016**

**Françoise Branget** rend compte des principales activités accomplies par les membres du Bureau et présente, puis commente, le projet de rapport moral 2016 (en annexe). Elle se félicite tout particulièrement de l'adhésion, hautement stratégique et symbolique pour l'association, pour 2018, du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, corrélative à plusieurs démarches engagées par ses soins auprès de cette collectivité. Ces documents ne suscitent que des observations formelles et sont adoptés à l'unanimité. Françoise Branget souligne que le Consortium a fait parvenir une contribution aux SRADDET des Régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, mise en ligne sur le site internet, qui plaide et argumente en faveur d'une meilleure prise en compte du fluvial et notamment du projet Saône-Moselle, Saône-Rhin. Elle signale également une contribution du Consortium aux assises de la mobilité, au sein de laquelle est notamment regretté le déficit de prise en compte de la logistique dans cette démarche.

**Décisions**



Validation du projet de rapport moral du CA (unanimité)

### **3. Comptes 2016 et budgets 2017 et 2018 (rapports du Trésorier et du Réviseur aux Comptes)**

Jean-Michel ZORN et Maurice HASSAIN présentent leurs rapports respectifs (en annexe). Ils ne font l'objet d'aucunes observations particulières et sont validés, ainsi que les projets de budgets 2017 et 2018. Ce dernier inclut les projets de publication d'une « lettre annuelle de l'association » qui sera réalisée par Nathalie Stey, journaliste désormais free-lance, validé par le CA. Il intègre également une ligne budgétaire en faveur du projet de décernement de « trophées et de bourse du fluvial », dont le principe est validé par le CA. Les budgets 2017 et 2018 prévoient à nouveau des déficits d'exploitation de l'ordre de 8 à 10 000 €, auxquels le trésorier sensibilise le CA. Ce dernier entérine toutefois à l'unanimité ces comptes et budgets qui seront soumis pour validation) l'AG.

**Décisions**



Le CA entérine les comptes 2016 et adopte les projets de budgets 2017/2018. Quitus est donné au Trésorier.

### **4. Débat d'orientation générale**

Une meilleure prise en compte par le Consortium des questions relatives à l'intermodalité, articulée sur le transport fluvial, dans la perspective d'un aménagement plurimodal (fluvial et ferroviaire) de l'axe Rhin-Rhône et d'une desserte optimisée des plates-formes portuaires, a fait l'objet d'intenses débats au sein du Bureau. Une note stratégique de synthèse a été rédigée et validé par le Conseil d'administration du 14/12 2016 (en annexe). Cette note rappelle la priorité fluviale de l'association, affiche son objectif majeur d'aboutir à la réalisation dans les meilleurs délais d'une liaison fluviale entre le Rhin Supérieur et la vallée du Rhône. Elle entérine également l'opportunité de renforcer cette approche d'équipement plurimodal de l'axe Rhin-Rhône-Méditerranée, également par la réalisation d'un « Rhin-Rhône Ferroviaire Fret », en vue de massifier et d'ancrer le passage de flux de transport dans ce corridor entre Rhône et Rhin. A l'issue d'un nouvel échange sur ces questions stratégiques pour l'avenir et la crédibilité de l'association, sa pertinence aux yeux des collectivités et établissements publics membres et sa faculté à mobiliser de nouveaux membres, le CA entérine l'opportunité d'engager une révision des statuts avec pour ambition de mieux

refléter l'affirmation résolument plurimodale de l'association, sous un angle également ferroviaire et de promotion de modes de transport plus écologiques, tout en confirmant sa vocation intrinsèquement et prioritairement fluviale. Un déficit de connaissance des éléments relatifs au projet de « Rhin-Rhône Ferroviaire Fret » est toutefois constaté. Un rapport afférent ayant été produit par la CCI Alsace Eurométropole, il est demandé une diffusion de ce document à l'ensemble des membres du CA

**Décisions**



1. Transmission du rapport sur le Rhin-Rhône Ferroviaire Fret de la CCI Alsace à l'ensemble des membres du CA
  2. Engagement d'une procédure de révision des statuts, sous coordination de Georges Schildknecht, qui en avait été l'initiateur en Bureau
  3. Présentation des nouveaux statuts à une AG extraordinaire au plus tard en juin 2018
- Vote : 12 pour, 1 contre, 1 abstention

**5. Nouvelle gouvernance (CA + CA extraordinaire post AG)**

A l'issue d'une consultation, 10 personnes se sont déclarés candidates et 8 à une fonction au Bureau. Ces propositions sont validées par l'AG, puis le nouveau CA en séance extraordinaire post AG. Ce dernier élit son nouveau Bureau (en annexe).

**Décisions**



Le nouveau CA de 10 membres est entériné par le CA et sera présenté pour adoption à l'AG. Suite à son élection par l'AG, le nouveau CA, en réunion de CA extraordinaire consécutive à l'AG, met en place un nouveau Bureau pour la mandature 2018/2020 (en annexe).

Conseil d'administration	Bureau
BRANGET Françoise	Présidente
BUCHERT Jean-Marie	Vice-Président
COSSIAUX Bruno	Assesseur
GAILLET Luc	Vice-Président
GROS Jean-Pierre	
KAMMERER Laurent	
RIEDEL Jean-Claude	Assesseur
SCHILDKNECHT Georges	Vice-Président /Secrétaire
VIRET Pascal	Assesseur
ZORN Jean-Michel	Vice-Président Trésorier

**6. Divers**

Robert ARNAUD annonce la reprise du titre NPI et sa proche relance dans le cadre d'un groupe de presse national. Il fait part de sa démission du CA pour motifs personnels.

Pierre DUBOURG évoque les récurrents problèmes de navigabilité, notamment sur le réseau Freycinet et de fonctionnement de plus en plus restreint des écluses, qui entravent les bonnes conditions de navigabilité.

Ces thématiques, ainsi que la question prégnante de l'avenir de la navigabilité sur le Rhin, confronté au changement climatiques, gagneraient à être mieux abordées par le Consortium, également sous l'angle d'une diversification unanimement souhaitée par le CA des thématiques fluviales traitées par le Consortium.